

# préface

Ce nouveau guide est le premier de la collection des guides pratiques Archimag à être consacré à la dématérialisation. Elle est ici abordée pour la problématique des flux de documents entrants, besoin numéro un exprimé par les entreprises et administrations. Sur ce segment va se poursuivre la forte croissance des prestataires et vont encore se déployer de nombreux projets à court terme.

Dans un contexte économique exigeant, la dématérialisation est devenue une obligation pour les organisations. Entamée dans des domaines consommateurs d'importants volumes de documents, elle se diffuse progressivement dans tous les services des entreprises, administrations et collectivités locales. Pour la réussir et en tirer des bénéfices de productivité, le chef de projet doit l'intégrer dans les processus mêmes de l'activité et s'engager dans une démarche qualité. Les technologies et les formats sont de mieux en mieux adaptés aux besoins. Le cadre juridique se précise. Ce guide met l'accent sur la stratégie et la méthode à adopter. Un éclairage est donné par différents retours d'expérience. Une importante partie est consacrée à la présentation des matériels, solutions et prestataires auxquels a recours un projet de dématérialisation.



Michel Remize

Si la dématérialisation des flux entrants inclut papier, télécopie et e-mail, nous sommes focalisés sur le flux majeur à ce jour, le papier. La première catégorie d'outils est celle des scanners présentés en neuf segments basés sur leurs capacités de production ou leur spécialité – chèque, livre, plan, photo, micrographie. Viennent ensuite les logiciels spécifiques dédiés au domaine. Ils offrent en particulier des fonctionnalités de lecture automatique des documents (Lad) et de reconnaissance automatique de caractères (OCR). Continuité logique après l'étape

de numérisation, viennent les éditeurs de gestion de contenu mettant à disposition des briques ou modules de gestion électronique de documents, leurs solutions étant par ailleurs souvent beaucoup plus vastes. Ceux relevant davantage du workflow ont été écartés car trop éloignés de la thématique. La dernière catégorie décrite regroupe les sociétés spécialisées en prestations de numérisation. Du fait de cette catégorisation fondée sur les produits ou prestations, on ne sera pas surpris de voir apparaître plusieurs fois certains acteurs intervenant à différents niveaux de la chaîne de dématérialisation. À noter que, dans un souci de rigueur, la plupart des sociétés ont été contactées. Toutes n'ont pas répondu. En résulte un panorama non exhaustif, mais que nous espérons aussi représentatif que possible. ■

Michel Remize

[responsable de la collection Guides Pratiques]

## nous faisons les guides pratiques Archimag

Serda édition-IDP  
24, rue de Milan, F-75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 5531 9230  
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01  
infos@archimag.com  
www.archimag.com

contacts e-mail  
prenom.nom@archimag.com

rédaction  
directrice de la rédaction  
Louise Guerre

directeur de la publication  
Pierre Fuzeau

rédacteur en chef  
Michel Remize  
rédacteur en chef adjoint  
Patrick Brébion

secrétaires de rédaction  
Julio Arias-Arranz,  
Guillaume Dessaix  
rédacteurs  
Guillaume Nuttin, Bruno Texier  
auteurs et experts  
Voir page 3

site web, newsletter  
Guillaume Nuttin  
conception graphique  
Julio Arias-Arranz, Arnoeat

maquette, suivi de fabrication  
Julio Arias-Arranz,  
Guillaume Dessaix

directrice de la publicité  
Leïla Awad  
01 55 31 92 35

responsable marketing  
et commerciale  
Géraldine Lebarbancho  
01 55 31 92 34

imprimeur  
Imprimerie de Montligeon  
La Chapelle-Montligeon  
61400 Mortagne-au-Perche

vente au numéro  
et abonnements  
Marie Daudier  
01 55 31 92 30 (14 h 30 - 17 h 30)

réclamations  
marie.daudier@archimag.com  
BP 95-92244 Malakoff Cedex  
tarifs et conditions  
d'abonnement  
valables jusqu'au 31-12-2008 :  
France : 1 an, 148 euros  
France : 2 ans, 263 euros  
Étranger : 1 an, 168 euros  
Tarif étudiant : 1 an, 20 euros  
Tarif demandeur d'emploi :  
1 an, 50 euros  
Vente au numéro : 16 euros

### éditeur

IDP SARL, au capital  
de 40 000 euros  
Information, documentation,  
presse  
N° de commission paritaire :  
1009 T 85484  
ISSN : 1242-1367  
Dépôt légal à parution du numéro

annonceurs  
ADDPI-Formulary France : 2  
Azur Technology : 55  
EMC : 4° de couverture  
Fedaso : 37  
Infotechnique : 83  
Iris : 7  
Kodak : 2° de couverture  
NPAI : 85  
Serda : 95, 3° de couverture



© IDP Novembre 2008  
Archimag est une publication  
du groupe Serda  
Toute adaptation ou  
reproduction, même partielle,  
des informations parues dans  
Archimag est interdite sauf  
accord écrit d'IDP SARL.

crédits photos  
Couverture : Dreamstime  
Intérieures : droits réservés IDP,  
sauf mentions différentes.



Par respect de l'environnement,  
ce magazine est imprimé avec des encres  
végétales sur papier blanchi sans chlore.

annoncez-VOUS sur Archimag et Archimag.com Leïla Awad leila.awad@archimag.com 01 55 31 92 35  
www.archimag.com abonnez-VOUS à Archimag